

Philips Healthcare Canada Bench Repair Form

Philips Santé exige que le présent formulaire soit rempli et joint au produit défectueux expédié aux fins de réparation. Veuillez conserver une copie du présent formulaire dans vos dossiers et vous référer aux recommandations suivantes:

1. Remplissez la section Préautorisation.
 2. Fournissez un numéro de bon de commande pour la réparation (si vous n'avez pas de contrat ou n'êtes pas couvert par la garantie).
 3. Le client est responsable de remplir en entier le formulaire de réparation et de le faire parvenir avec le produit au centre de réparation. (Remarque : Ne pas envoyer d'articles comme les cordons d'alimentation, les piles ou les accessoires à moins qu'on le demande précisément. Philips Santé n'est pas responsable de ces articles s'ils n'ont pas été demandés.)
 4. Joignez le présent formulaire et les accessoires connexes au produit défectueux.
 5. Inscrivez le Numéro de bon de travail (indiqué plus bas) en haut de la page 2 (étiquette d'expédition).
 6. Pliez la page 2 et apposez l'étiquette à l'extérieur de la boîte.
 7. Retournez le produit au centre de réparation canadien, à l'adresse indiquée ci-dessous.
 8. Pour vos dossiers, notez le no de bon de travail, le numéro de suivi et la date d'envoi.
- Veuillez remplir ce qui suit au mieux de vos capacités pour réduire le temps d'absence de l'appareil pour réparation. L'équipe de réparation de Bench peut vous contacter si elle a besoin de plus d'informations.

1. Expédiez le produit et le formulaire complété à l'adresse du centre de réparation Canadien:

| |
|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Philips Canadian Bench- MTC Medical Repair 314 Bennett Rd, Bowmanville , ON L1C0Y6 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|

2. Veuillez noter ce qui suit ci-dessous et en conserver une copie pour vos dossiers:

| | | |
|--------------------------------|----------------------------------|----------------------------------------------|
| Numero de dossier # | Modèle# | |
| Version du logiciel: | N° de série # | |
| Numero du produit installé: | | |
| Language (Circle or check one) | <input type="checkbox"/> English | <input checked="" type="checkbox"/> Français |
| Nom du compte: | Nom du client: | |
| Email: | Phone: | |
| Contrat ou garantie: | Numero du Bon de commande (PO#): | |

3. Retourner le produit réparé à:

| | |
|-------------|-------------------|
| Nom: | A l'attention de: |
| Adresse: | Ville: |
| Province: | Code postale: |
| Téléphone # | |

Préautorisation (à remplir par le client):

- Je préautorise les réparations dont le coût est inférieur ou égal à \$.00 CAD
- Non, veuillez m'envoyer une estimation des coûts avant d'entreprendre les travaux de réparation

Customer Signature _____

Date _____

Veuillez noter que si l'estimation est refusée, des frais d'évaluation de 390,00 \$ pour la main-d'œuvre seront facturés

Conditions générales:

1. Le client doit s'assurer que les produits sont expédiés à l'adresse indiquée plus haut. Philips Santé n'assumera pas la responsabilité des retards ou des coûts associés aux envois expédiés à la mauvaise adresse.
2. Le client est responsable d'appeler le Centre de services à la clientèle de Philips (1 800 567-1080) pour créer l'intervention de service et un numéro de dossier/référence avant d'expédier un produit au centre de réparation.
3. Le client est responsable de remplir le formulaire de réparation en entier et de le faire parvenir avec le produit au centre de réparation.
4. Conformément à la réglementation sur le transport en vigueur dans le pays concerné, le client doit s'assurer que le produit est propre et ne présente pas de risque biologique. Les appareils qui ne semblent pas répondre à ces exigences seront retournés.
5. Philips Santé n'est pas responsable des dommages encourus durant l'expédition du produit à ses installations. En cas de dommage soupçonné pendant l'expédition, l'appareil sera assujéti à notre processus sur les envois endommagés. Philips Santé assumera la responsabilité des envois retournés.
6. Les travaux de réparation effectués par les techniciens de Philips Santé sont couverts par une garantie de 90 jours.
7. Le client est responsable de payer l'ensemble des coûts d'expédition au centre de réparation. Philips n'acceptera pas les frais de port associés aux envois. Philips paiera tous les coûts d'expédition de retour pour les systèmes couverts par une garantie ou sous contrat.